



AA062

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 280 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Stratégie contentieuse dans les sinistres IARD

Déterminer et mettre en oeuvre une stratégie contentieuse

OBJECTIFS

- Approfondir les règles de procédure civile, commerciale et pénale
- S'entraîner à apprécier et à mettre en oeuvre une stratégie contentieuse à partir d'un dossier sinistre IARD

PROGRAMME

A. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Choix de la procédure civile ou pénale
2. Procédure au fond ou en référé
3. Expertise amiable ou judiciaire

B. PROCÉDURES DE RÉFÉRÉ

1. Référé expertise - provision
2. Stratégie

C. GESTION DE LA PROCÉDURE

1. Procédure à exercer
2. Procédure subie
3. Direction du procès

D. PROCÉDURES DEVANT LA COUR D'APPEL

1. Opportunité de l'appel
2. Défense en appel
3. Voie d'exécution d'une décision judiciaire

E. INTERVENTION DE L'ASSUREUR AU PROCÈS PÉNAL

PUBLIC

- Gestionnaires contentieux confirmés

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes+ expérience professionnelle des recours contentieux en sinistres. AA016

POINTS FORTS

La première étape permet au participant, d'une part de réviser les règles de procédure judiciaire, d'autre part de déterminer une stratégie dans les dossiers contentieux.

La seconde étape permet au participant de réaliser un cas pratique à partir d'un dossier sinistre IARD.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel en réglementation de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2019

PARIS

Les 27 et 28 juin

Les 21 et 22 novembre

BORDEAUX

Les 27 et 28 juin

Les 21 et 22 novembre

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.